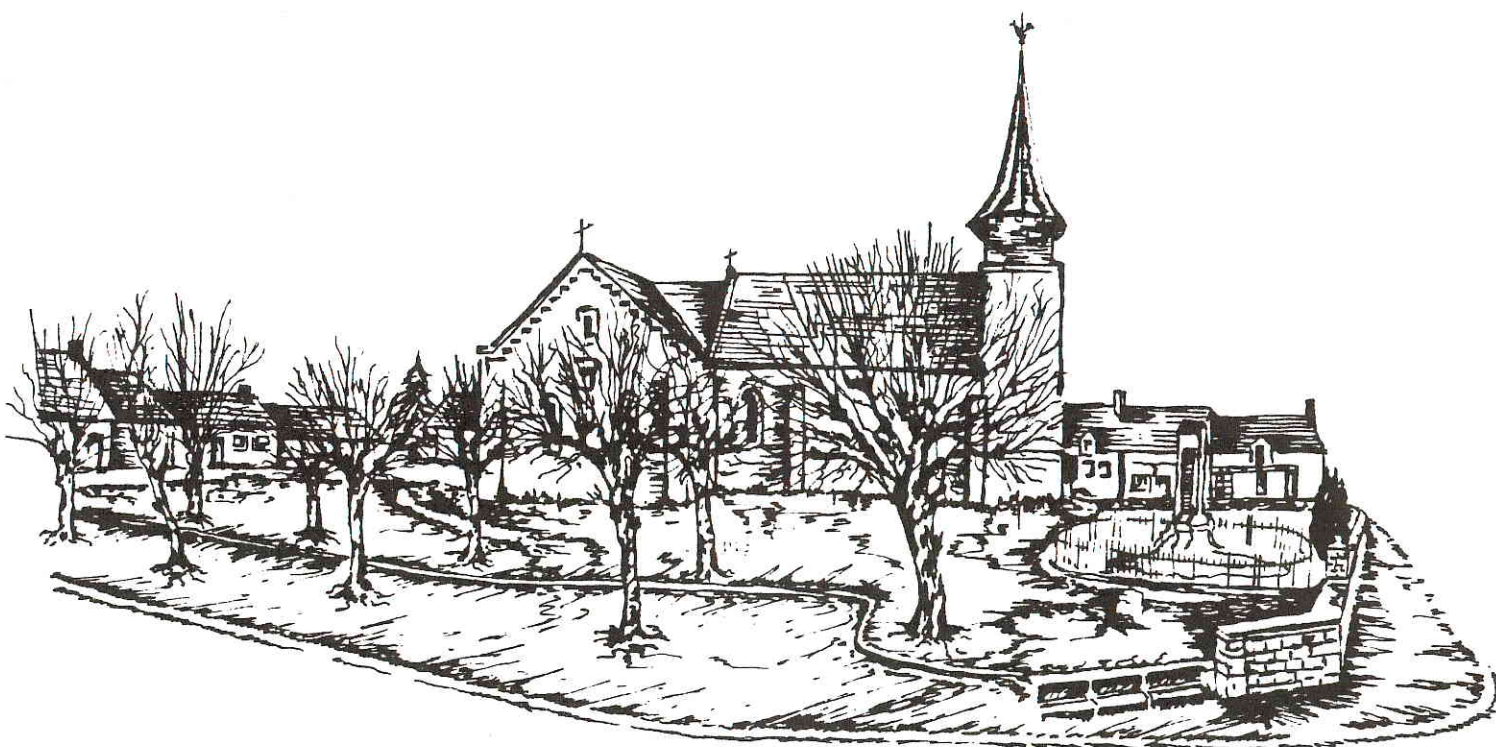




PO S DE TRANZAULT

Vu pour être annexé
à la délibération
du 7 MARS 1989
Le Maire

NOTICE EXPLICATIVE

S O M M A I R E

I - Alimentation en eau potable

II - Assainissement

III - Collecte et traitement des ordures ménagères

Document réalisé par la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt pour l'alimentation en eau potable et par la Direction Départementale de l'Équipement pour la collecte et traitement des ordures ménagères.

Janvier 1988

I- ALIMENTATION EN EAU POTABLE

1. Examen général

La commune de TRANZAULT est desservie en eau potable par le Syndicat Intercommunal des eaux de la Couarde :

a) pour la partie Sud (Chassin) à partir des captages de Vauvet (commune de MONTGIVRAY) et réservoir de FOUGEROLLES :

capacité : 4 500 m³/jour

b) à partir de la station de pompage et du forage des Sadets, avec réservoir surpressé alimentant le secteur Nord (TRANZAULT - LYS-SAINT-GEORGES).

Réseau :

Le réseau de distribution a été réalisé en plusieurs tranches de 1970 à 1980.

2. Origine des eaux

Les eaux distribuées sont de bonne qualité sanitaire, sur le plan chimique et bactériologique.

Les points d'eau sont situés :

- sur la commune de MONTGIVRAY (Vauvet)

- " de SARZAY (Les Sadets)

et captent les aquifères du Trias.

- forage des Sadets - profondeur : 65 m.
débit : 35 m³/heure

- puits de Vauvet - débit : 200 m³/heure

3. Ossature du réseau

La conduite principale de 125/140 m/m. traverse la commune le long du C.D. 19, avec dérivations alimentant les villages.

Terrain réservé par le Syndicat des eaux de la Couarde, pour un réservoir de maintien de pression.

Pression moyenne : 5 bars.

...

Caractéristiques du réseau - Linéaire

= conduites C.P.V. série 10 bars et 16 bars
de $\varnothing$ 63 m/m. à 140 m/m.

Linéaire du réseau : 38 km. de canalisations principales.

Branchements :

La commune de TRANZAULT est desservie à 100%.

Nombre d'abonnés : 250

Consommation en eau

= en 1984 : 15 816 m³

= en 1985 : 17 256 m³

Evolution - Nouveaux branchements

Peu d'évolution. Chaque année, il y a quelques demandes de nouveaux abonnés.

Les projets

L'ossature du réseau d'alimentation en eau potable est satisfaisante.

Elle permet, le long de la conduite principale Chassin - le Bourg - les Granges de prévoir la création éventuelle de zones d'habitat (petit lotissement communal le Bourg - Coutin).

II - ASSAINISSEMENT

La commune de TRANZAULT ne possède pas de réseau d'assainissement eaux usées et n'envisage pas de s'équiper dans un proche avenir.

L'assainissement des eaux usées se fera donc par méthode individuelle suivant les prescriptions de la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales.

III - COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES

1^o) Situation actuelle

La collecte est assurée au moyen du matériel communal (tracteur et remorque benne) à la fréquence d'une fois par semaine pour le bourg et d'une fois tous les quinze jours pour les écarts (2 circuits de collecte qui se recoupent sur le bourg).

Le traitement s'effectue par dépôt en décharge contrôlée de GOURNAY.

Le ramassage des monstres est effectué une fois par an par un ferrailleur.

2^o) Situation future

Néant.